



## saisie attribution sur un compte bancaire

Par **joanna120618**, le **07/12/2012** à **12:34**

bonjour

je voudrais savoir si cela est possible qui est une saisie attribution par rapport a la situation. Je vous explique, j'ai effectuer des virement a mon ami, ceci on ete annuler par la banque, alors que j'avais rien demande, mais apparament parce que j'ai fait les virements le jour ou le cheque passait en date de valeur.enfin c 'est ce que ma dit la banque quand je les ais appeler. Donc les virements sont revenu sur mon compte,cela m'avait bloquer aussi pendant quelque jours, et j'ai ete debloquer par la suite.

mais mon ami me dit que sa banque la bloquer, et qu'il l'ont mis en saisie d'attribution parce que les virements ont ete annuler et sont revenu sur mon compte.

Et que du cou il est bloquer, il ne peu faire aucune operation et si il veut etre debloquer il faut qu'il mette la somme de 700 euros sur son compte.

cela est il possible, car je n'y comprend pas grand chose, cela me parait bizarre je sais pas si il est en negatif ou pas.

MERCI d avance pour vos reponse.

Par **youris**, le **07/12/2012** à **13:05**

bjr,

difficile de comprendre vos explications.

pour qu'il y ait saisie attribution il faut une décision de justice c'est à dire un titre exécutoire permettant à un créancier de demander à un huissier d'exécuter le jugement.

donc à priori rien à voir avec vos virements.

cdt

Par **joanna120618**, le **07/12/2012** à **13:23**

merci

voila moi apres c'est ce qu'il ma dit, que soi disant il serait bloquer a cause, des virements, qui sont revenu, et que cela l'avais mis en saisie sur attribution.

ET en regardant sur internet quand j'ai taper saisie sur attribution, cela marque ce que vous me dite.

c pour cela que je trouve cela bizarre.

merci pour votre reponse